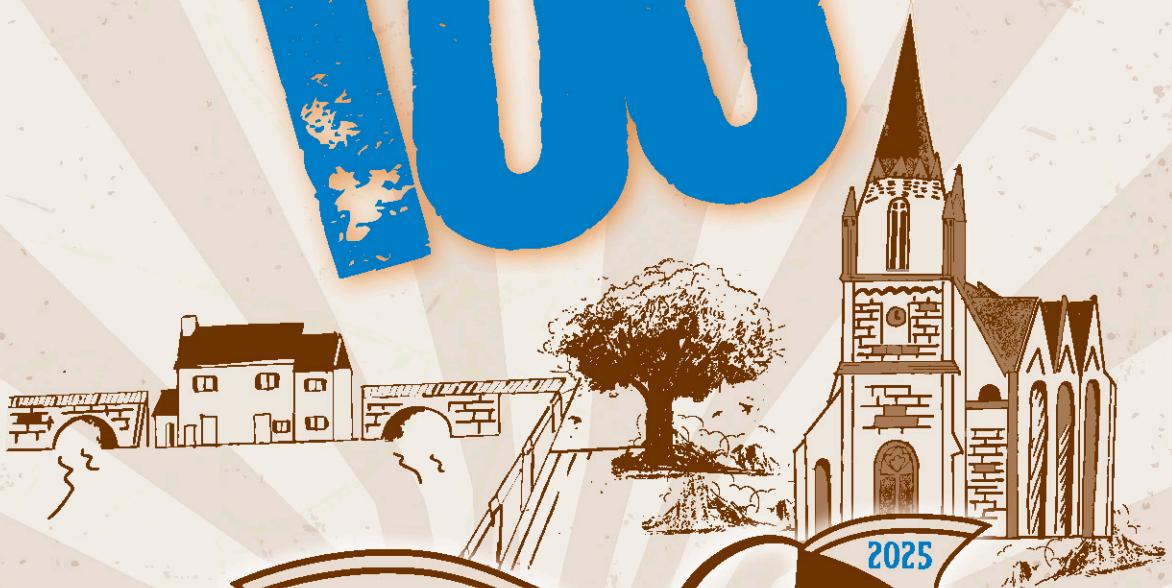


Le  
**MAG'**

# 100 ANS



N'oubliez pas !  
**LE CENTENAIRE de la commune**  
du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 2025



Le mot du Maire	3	18
<b>Cadre de vie</b>	4	
• Gagnerie du Boucha		
• Village Entreprise		
• Création de l'espace santé		
• Mise en place de la vidéo protection		
• Troubles du voisinage		
• Déjections canines		
• Relamping et marquage		
• Mise en place du globe		
<b>Urbanisme</b>	7	
• Officialisation et modification de nom de voies communales		
• CAUE de Loire-Atlantique		
• Le PLUI		
<b>Tourisme</b>	8	
• Bilan touristique site de Rozé		
• Marché de producteurs de Rozé		
• « Café du Pont »		
<b>Environnement</b>	10	
• Plantation d'une haie le long du Brivet		
• Vandalisme sur le site Pierre Constant		
• Mise en place d'un composteur centralisé		
• Un arbre - une vie 2024		
• Zones humides menacées		
• Contrôles des eaux usées		
<b>Cohésion sociale</b>	12	
• Cérémonie de remise de carte d'électeur		
• Cérémonie des nouveaux habitants		
• Semaine Bleue		
• Les Roues Solidaires Malouines		
• Ville Sage		
<b>Éducation - Enfance - Jeunesse</b>	14	
• Les effectifs de la rentrée 2024		
• Lire et faire lire		
• Les différents temps forts qui ont eu lieu tout au long de l'année 2023/2024		
• Centre de loisirs Chat Malo		
• Projets subventionnés par la municipalité		
• Conseil Municipal des Jeunes		
• Restaurant scolaire		
• Spot'jeunes		
<b>Culture</b>		
• Une naissance un livre		
• Printemps des artistes		
• Projet Culturel la Nappe		
• Le Cyanotype: exposition		
• Fête de la Musique		
• Actualités de la Médiathèque Colette		
• Noël en Fête		
• Remise des récompenses concours de dessins de Noël		
• Le Grand 8 / Concert plein air		
<b>Sports et Vie associative</b>		23
• Le Forum des Associations		
• 20 ans des PLU (Les Pelles Usées)		
• Challenge Départemental Handisports		
• Anniversaire des Marinières de Brière		
<b>La parole à la minorité municipale</b>		25
<b>État civil</b>		26
<b>Restons en contact</b>		27

L'équipe municipale  
de Saint-Malo-de-Guersac  
vous présente ses

Meilleurs voeux 2025

**Mairie de Saint-Malo-de-Guersac**  
12 rue Aristide Briand 44550 Saint-Malo-de-Guersac  
Tél. 02 40 9116 94

mairie@saintmalodeguersac.fr

Directeur de la publication : Jean-Michel CRAND

Rédaction : mairie de Saint-Malo-de-Guersac

Photos : FreePik, mairie.

Création et impression : Le Sillon/IMPRIGRAPH

Imprimé avec des encres sans solvants

Tirage : 1 700 exemplaires / Dépôt légal : décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Chères malouines, chers malouins

Je vous présente, en mon nom, et au nom des membres du conseil et du personnel municipal tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous et vos proches.

Cette année 2025 a une saveur toute particulière puisque nous allons célébrer le centenaire de notre commune.

En effet, Saint-Malo-de-Guersac a été érigée par la loi du 14 novembre 1925, promulguée par le président de la république Gaston Doumergue. Autrefois, les îles de Guersac et d'Errand dépendaient de Montoir-de-Bretagne. Diverses animations viendront enchanter le centre-ville et le site du port de Rozé. Nous souhaitons vous faire partager ce moment festif durant la première semaine de septembre. Nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux.



Concernant l'activité de la municipalité, nous nous approchons de la phase finale du mandat. Nous vous laisserons le soin de tirer le bilan de nos actions. Néanmoins l'ensemble de l'équipe est fier de vous confirmer un certain nombre d'opérations engagées et, pour certaines, abouties.

La partie neuve de l'école élémentaire du groupe scolaire Geneviève Grattier, a pu offrir aux 214 élèves une belle rentrée scolaire 2024-2025. Les parents d'élèves, le corps enseignant et bien sûr, les enfants, ont apprécié cette réalisation. Cette nouvelle école leur apporte plus de confort, des conditions de travail plus agréables et est vraiment adaptée aux nouvelles modalités d'enseignement. Les travaux de réhabilitation de l'école maternelle sont en cours et devraient se finaliser au cours du premier trimestre 2025. La démolition des anciennes classes élémentaires sera alors engagée ainsi que la création d'une cour d'école «renaturée» par la plantation de végétaux.

Second projet, la création d'un espace santé pluriprofessionnel, jouxtant la salle des fêtes, va démarrer au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025. La municipalité a décidé d'acquérir le plateau dédié à la médecine générale pour s'assurer de sa pérennisation. Les autres professionnels de santé et la pharmacie se sont pleinement impliqués dans ce projet partagé pour répondre à l'attente de la population.

Enfin, il a été décidé, collectivement, d'équiper notre commune de la vidéo protection. Sa mise en œuvre sera effective en ce début d'année. Cette mesure vise à renforcer la sécurité de nos habitants, à dissuader la délinquance et assurer la tranquillité publique. Nous veillerons à ce que ce dispositif soit mis en place dans le respect de la vie privée et des libertés individuelles.

Je souhaite remercier bien sincèrement l'ensemble du personnel communal pour sa forte implication dans toutes les tâches du quotidien, et sa contribution au confort et bien être de tous nos concitoyens.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Prenez soin de vous.

Bien cordialement.

**Jean-Michel CRAND**  
Maire de Saint-Malo-de-Guersac



École élémentaire du groupe scolaire  
Geneviève Grattier

## GAGNERIE DU BOUCHA

**L**es premiers habitants arrivent à la Gagnerie du Boucha.

Vous l'avez peut-être aperçu quand vous vous promenez près du terrain de foot... Le futur quartier de la Gagnerie du Boucha prend forme. Les aménagements paysagers sont terminés et on voit s'élever les maisons au fur et à mesure.

D'ailleurs, les premiers habitants sont attendus pour le début de l'année! Cette opération pilotée par la Sonadev est actuellement en cours de commercialisation avec l'idée d'en faire demain, un quartier fonctionnel, durable, à l'identité rurale offrant aux futurs habitants un cadre de vie de qualité.

[+ d'infos sur sonadev.fr](http://sonadev.fr)

4

Centenaire Saint-Malo-de-Guersac

100

## UNE VIE DE QUARTIER, PROCHE DE LA NATURE!



© DR

## VILLAGE ENTREPRISE

**L**e territoire de l'agglomération confirme chaque jour un peu plus son attractivité, pour les ménages bien sûr mais aussi pour les entreprises. Saint-Malo-de-Guersac bénéficie pleinement de cette dynamique économique! Preuve en est la construction en 2025, par la

Sonadev, d'un village d'entreprises de 4 cellules de 150 m<sup>2</sup> en plein cœur du parc d'activités du Pré-Malou. Situé face à la déchetterie, il ne reste plus qu'une seule cellule vacante!

[+ d'infos sur sonadev.fr](http://sonadev.fr)



## SAINT-MALO-DE-GUERSAC ATTIRE LES ENTREPRISES

© SARL VINCENT GAUTHIER ARCHITECTE - image non contractuelle



## CRÉATION DE L'ESPACE SANTÉ, L'ABOUTISSEMENT

Ce projet, initié de longue date, va bientôt devenir réalité.

Nous avons confié à la société LEXHAM le portage de cet espace de santé malouin. La municipalité a souhaité s'engager auprès de ses habitants et ainsi regrouper les professionnels de santé ; elle portera financièrement à hauteur de 505 000€ les cellules pouvant accueillir des médecins ainsi que la voirie et le stationnement.

Les travaux devraient commencer prochainement. Ils comprendront une pharmacie et un espace regroupant des infirmières, des ostéopathes, des psychomotriciennes et des médecins. Des locaux complémentaires seront toutefois disponibles, notamment pour accueillir d'éventuels kinésithérapeutes.

L'association l'UGESSAP s'est engagée, également, avec la commune pour mettre à disposition des médecins salariés dans ces futurs locaux.

Ce partenariat médical a été initié depuis plus d'un an grâce à la mise à disposition des locaux de la COOP pour accueillir la patientèle malouine en complément du médecin actuel.

Les malouins pourront disposer de ce bel ensemble de professionnels de santé à la fin du premier semestre 2026.

## MISE EN PLACE DE LA VIDÉO PROTECTION

La sécurité de nos habitants est une priorité absolue pour notre municipalité. La décision de mise en place de caméras a fait l'objet d'une consultation citoyenne. Vous avez approuvé la démarche proposée.

Les caméras de vidéo protection sont désormais opérationnelles sur notre commune de manière stratégique dans les zones sensibles, afin de surveiller notamment les équipements publics.

Nous comprenons que l'installation de caméras puisse susciter des inquiétudes et des interrogations. Nous veillerons à ce que ce dispositif soit mis en place dans le respect de la vie privée et des libertés individuelles.



## TROUBLES DU VOISINAGE : LA RÉGLEMENTATION

Nous vous rappelons l'importance de limiter les nuisances sonores provenant des activités de bricolage et de l'utilisation d'appareils bruyants.

Vos élus ont encadré la mesure par arrêté municipal: interdiction en semaine avant 8h00 et après 19h00, le samedi avant 9h00 et après 19h00, interdiction totale les dimanches et jours fériés.

Merci de votre compréhension et de votre coopération pour maintenir un cadre de vie agréable pour tous.

## DÉJECTIONS CANINES

Nous constatons régulièrement la présence de déjections canines dans nos rues et nos espaces publics, ce qui nuit à l'hygiène et à l'esthétique de notre environnement.

Nous vous invitons à faire preuve de civisme en ramassant les déjections.



## RELAMPING ET MARQUAGE

Cette année, la commune a réalisé un relamping (éclairage leds) sur toute l'île d'Errand ce qui consiste à remplacer tous les points d'éclairage.

Le centre bourg est également concerné.

Le relamping est le fait de remplacer les éclairages actuels par des ampoules LED de nouvelle technologie. Les ampoules LED procurent un éclairage de meilleure qualité tout en étant moins énergivores que les ampoules fluocompactes, halogènes et incandescentes.



En diminuant leur consommation énergétique, les infrastructures publiques réduisent leur facture d'électricité et leur empreinte carbone. C'est donc pour cette raison que nous continuons cette démarche écologique.

**La commune a également réalisé des marquages au sol:**

- Dans le centre bourg pour agencer les places de parking,
- Le long de l'école, des zones d'interdiction de stationner,
- À la Petite Brière, un stop pour sécuriser un carrefour.



## MISE EN PLACE DU GLOBE

En 2018, la municipalité de Saint-Malo-de-Guersac, a demandé à M. Gérard David, artiste et sculpteur amateur sur l'île d'Errand, de réfléchir avec le corps enseignant, sur une œuvre représentant la fin de la guerre et la paix entre tous les pays.

M. David a alors été invité dans une classe de l'école primaire afin de rencontrer et dialoguer avec les élèves. Il les a ensuite reçus chez lui pour leur faire découvrir certaines de ses œuvres.

Les élèves ont alors eu un coup de cœur sur une sculpture en bois représentant un globe terrestre soutenu par une main. La décision a alors été prise de construire un globe porté par quatre mains représentant les peuples de la terre.



La mise en place et l'inauguration a été faite le *11 Novembre 2018* pour le centenaire de la fin guerre 14/18 sur le blockhaus situé en face du Spot' Jeunes. L'endroit choisi était un rappel aux guerres successives et donc très symbolique.

Au fil du temps, il est apparu que l'œuvre n'était pas assez

visible des malouins. Il a alors été décidé de la déplacer, avec l'accord de M. David, et de la transférer sur l'espace vert devant la Mairie.

Le transfert a été effectué par les ateliers municipaux et la sculpture était prête pour la commémoration du *8 Mai 2024*.

À cette occasion M. Jean Michel CRAND a remis une médaille de la ville à M. Gérard David pour le remercier et le féliciter de son travail artistique fait bénévolement.



## OFFICIALISATION ET MODIFICATION DE NOM DE VOIES COMMUNALES

Une délibération a eu lieu le 21/02/2024 pour création, officialisation et modification de voies communales.

Des arrêtés municipaux ont été déposés le 16/08/2024 pour changement de numérotation, de voies communales.

Cette démarche a été faite afin de faciliter le repérage, à la fois, pour l'intervention des services de secours, mais également pour la distribution de la poste, ainsi que d'autres services publics ou commerciaux.

Certaines dénominations de voies étaient déjà existantes, mais non officielles au cadastre, tandis que d'autres devaient être créées ou modifiées.

### Voici donc les voies qui ont été officialisées :

- Rue de la menée Chauveau,
- Rue Étienne Chaillon,
- Impasse des Dabonières,
- Impasse du port d'Errand,

- Chemin de la Hautière d'Errand,
- Chemin de la Gravelle + passage de la Gravelle.

### Les Voies qui ont été modifiées :

- Chemin de la Croix du pin (entre la rue de la Menée Chauveau et rue Chemin de la Croix du Pin), devient: Passage du moulin,
- Rue de Crosmain devient (en partie): rue de la gare,
- Le chemin de Crosmain devient: chemin de la Croix + impasse de la Croix,
- Rue de la Gravelle devient: rue du Gai Printemps.

### Permis de construire et Nouveaux Habitants :

Pour l'année 2024, nous avons enregistré :

- 56 DIA (ventes terrains constructibles et maisons individuelles),
- 17 permis de construire ont été validés dont 7 maisons individuelles,
- 34 nouveaux habitants sont arrivés sur la commune.

## LA CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Construction neuve, extension, rénovation : avec le CAUE de Loire-Atlantique, rencontrez gratuitement un architecte conseil.

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison, procéder à une division parcellaire ? Vous vous questionnez sur les possibilités d'évolution de votre bien, sur l'éco-conception ou encore les matériaux bio-sourcés ? Vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ?

Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE.

### Qu'est-ce que le CAUE ?

Le CAUE de Loire-Atlantique est une association d'intérêt public, financée par la Taxe d'Aménagement et le Conseil départemental, œuvrant à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère pour l'amélioration du cadre de vie. Ses architectes dispensent notamment des conseils gratuits aux personnes qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement ou procéder à une division parcellaire.

Lors de votre rendez-vous de 45 minutes, l'architecte-conseil vous aide à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable. Il vous conseille dans l'organisation des espaces de

votre logement, le choix des matériaux et des volumes, ou vous guide dans vos démarches administratives. Ce conseil ne se substitue ni à celui d'un-e architecte qui conçoit et dessine les plans de votre logement, ni à l'avis des services chargés des autorisations d'urbanisme.

### Comment rencontrer l'architecte du CAUE ?

Prenez rendez-vous directement auprès du service écorenove de la CARENE au :  
02 51 76 10 00.

Les permanences ont lieu chaque second mardi après-midi du mois de 9h à 12h à la CARENE (4 avenue du Commandant l'Herminier, 44600 Saint-Nazaire).

Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter un maximum de documents (plan, PLU, photos, croquis, etc.), les conseils n'en seront que plus précis !



## LE PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est à la fois un document de stratégie de développement durable du territoire de la CARENE, et un document opérationnel mobilisant les outils pour sa mise en œuvre. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol et constitue le seul fondement de la délivrance des autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, d'aménager...).





## BILAN TOURISTIQUE - SITE DE ROZÉ

**L**e port de Rozé a connu une année 2024 en «demi-teinte» marquée par une météo pluvieuse et particulièrement maussade en début de période estivale. Selon Saint-Nazaire Agglomération Tourisme (SNAT), la fréquentation du site a baissé de 35% par rapport à 2023, avec moins de 24 000 visiteurs entre janvier et octobre.

Cette baisse a été constatée également par le Parc de Brière concernant les visites guidées avec un démarrage tardif dans la saison, en raison notamment de la difficulté d'accès à la réserve Pierre Constant.

Les activités proposées par les différentes associations et autres acteurs du territoire affichent, néanmoins, des résultats satisfaisants. Les groupes ont représenté une part importante des réservations pour les promenades en chaland et les sorties en canoë.

Il est à noter, de plus, un fort engouement pour les activités de sports nature avec le traditionnel « Trail de Brière » mais également le « Raid des écluses famille »

organisé par l'Office d'Animation Sportive de Brière (OASB), le département de Loire-Atlantique et la mairie de Montoir-de-Bretagne avec des épreuves de courses d'orientation, de canoë, de run and bike et de tir laser.

Toutes ces épreuves se déroulent entre la base nautique de Trignac et celle de Rozé.

Les parcours à vélo ont rencontré aussi un grand succès. L'itinéraire reliant Saint-Nazaire et Saint-Malo-de-Guersac séduit toujours autant.

Concernant les **manifestations festives**, deux temps forts se sont déroulés sur la saison estivale :

- Le 22 juin, le site a accueilli de nombreux cyclotouristes à l'occasion de l'inauguration de la «Vélidéale», itinéraire de plus de 600 km entre la Creuse et les marais de Brière.
- Le 28 septembre, l'association des mariniers de Brière et du Brivet a fêté ses 20 ans sous un soleil radieux et en présence d'un public venu nombreux profiter des diverses animations. Les festivités débutèrent par une magnifique parade de chalands et de trinquette et se terminèrent par un récital de chansons écrites et interprétés par les mariniers.



## LE MARCHÉ DE PRODUCTEUR DE ROZÉ: PARTAGEONS NOS IDÉES

**A**ccompagnée par l'association paysanne Terroirs 44, la commune a lancé un marché mensuel de producteurs locaux en 2023, regroupant une quinzaine de paysans, artisans et créateurs, chaque premier vendredi du mois sur le site de Rozé.

Malgré une présence assidue d'un groupe d'exposants avec une gamme de produits de qualité, le marché peine à se faire connaître et à trouver son public. Lors de notre réunion bilan avec le groupe d'exposants, nous avons constaté une faible fréquentation et identifié le besoin d'insuffler une nouvelle dynamique.

Nous profitons d'une trêve hivernale du marché depuis novembre pour travailler sur les axes d'amélioration à mettre en œuvre pour impulser une nouvelle dynamique dès le printemps.

Tous vos retours sont les bienvenus pour que ce projet réponde le mieux possible à vos attentes et que cela devienne un rendez-vous mensuel convivial autour de bons et beaux produits locaux.

Connaissez-vous ce marché ?

Qu'en pensez-vous ?

Qu'aimeriez-vous y trouver ?

Quelles animations, services ou horaires vous inciteraient à venir ? Ensemble, nous pouvons faire de ce marché un événement qui rassemble et valorise les savoir-faire locaux !

[mairie@saintmalodeguersac.fr](mailto:mairie@saintmalodeguersac.fr)

Nous tenons à remercier l'ensemble des producteurs et artisans qui ont répondu présents tout au long de l'année pour faire vivre et développer ce beau projet.



## LE «CAFÉ DU PONT» DU PORT DE ROZÉ OUVRIRA SES PORTES AU PRINTEMPS



**N**ous avons le plaisir de vous annoncer la fin des travaux de réhabilitation du «Café du Pont», dont le suivi technique et financier a été piloté par St-Nazaire Agglomération, propriétaire du bâtiment.

Les clés ont été remises fin novembre aux trois gérants associés et originaires de notre territoire: A. Pinca, S. Bazin et YM. Phénix. L'ouverture officielle interviendra au printemps, après la réalisation des aménagements intérieurs par les exploitants.

Au-delà de sa vocation de bar et restauration, le «Café du Pont» est conçu pour accueillir une clientèle locale et touristique. Des animations seront proposées toute l'année pour en faire un lieu de rencontre et de partage.

Le compte à rebours a commencé pour cette ouverture tant attendue !

## PLANTATION D'UNE HAIE LE LONG DU BRIVET AU NIVEAU DE LA CHAUSSÉE DU PIN EN DIRECTION DE LONCÉ

**L**a commune a creusé une tranchée et fourni du compost ainsi que des plants.

La société de chasse, assistée par nos agents du service technique, a réalisé la plantation et s'assurera de son entretien.

**Les essences sont essentiellement :** houx, sambucus nigra, bordaine, sorbuis aucuparia.



## VANDALISME SUR LE SITE PIERRE CONSTANT



**L**e site Pierre Constant est la seule des trois entités de la réserve ouverte au grand public. Sa mission est de fournir un espace pour observer, apprendre et se détendre, tout en minimisant son impact sur l'environnement naturel.

Malheureusement, des dégradations sont fréquemment constatées: grillage endommagé, serrure forcée, mobilier renversé ou immergé, chalands détachés, feux de camp, entre autres. Encore cet automne, des panneaux d'information ont été enlevés (soit volés, soit jetés dans le canal), la vitrine des horaires a subi des détériorations, et le câble de l'éco-compteur a été sectionné.

Les dégradations occasionnent des frais considérables pour les collectivités, notamment le parc de Brière, et perturbent les conditions d'accueil sur le site, que ce soit pour les visiteurs ou pour les usagers et résidents souhaitant en bénéficier.

## MISE EN PLACE D'UN COMPOSTEUR CENTRALISÉ

**U**n composteur collectif a été installé à proximité des colonnes enterrées, au «Bois de la Cour», juste en face de la salle de la Coop.

Ce point de collecte est situé en plein centre du bourg. Il se trouve à proximité de 72 logements dans un périmètre de 200m.

### Fonctionnement :

- Fermeture par cadenas,
- Apport des déchets alimentaires par les habitants (accès 24h/24),
- Les habitants recouvrent leurs déchets alimentaires avec du broyat.

- Brassage du bac d'apport tous les 15j par le maître composteur (Prestataire: le Grand'R),
- Transfert dans le bac de maturation par le prestataire,
- Valorisation du compost auprès des foyers qui déposent leurs biodéchets ou pour la commune.



## UN ARBRE - UNE VIE 2024

Dans le cadre d'un partenariat avec le parc de Brière, la commune offre *un arbre ou un ensemble de trois arbustes* à chaque enfant dont la naissance a eu lieu entre le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

La distribution a eu lieu, cette année, le samedi 23 novembre dans la commune de Crossac.

Cette année, 14 familles se sont inscrites. 4 merisiers et 10 lots d'arbustes ont été offerts.



## ZONES HUMIDES MENACÉES!

**E**n raison d'une pluviométrie exceptionnellement élevée l'hiver dernier, due au changement climatique, les niveaux d'eau ont atteint des sommets.

La propagation de la **jussie** a été phénoménale, mettant en péril l'ensemble de l'écosystème briéron.

D'ici quelques années, les marais ne seront plus accessibles aux éleveurs pour la production de fourrage, que ce soit pour le pâturage, le foin ou la litière si rien n'est fait.

Cela entraîne une biodiversité en danger et met surtout en péril l'avenir de nos éleveurs!

Le maire, lors du conseil municipal de juin, a présenté une motion pour soutenir nos éleveurs dont vous trouverez ci-dessous un extrait :

*Le dérèglement climatique s'est une nouvelle fois manifesté cette année avec ses conséquences sur le milieu naturel.*

*Les intempéries de cet hiver jusqu'à la mi-juin ont maintenu le marais de Brière sous les eaux durant des mois.*

*Par voie de conséquence, les marais privés bordant le territoire indivis sont à ce jour toujours submergés, la végétation n'ayant pas repris.*

*L'exploitation du marais pour la récolte du fourrage et par le pâturage semble compromise.*

*Les agriculteurs locaux de BRIÈRE vont subir les désagréments de plein fouet, ils ne disposeront pas de fourrage suffisant pour nourrir les animaux durant la période hivernale à venir.*

*La municipalité de St-Malo-de-Guersac apporte son total soutien à nos agriculteurs Briéron dans ce contexte exceptionnel vécu.*



## CONTRÔLE À VENIR DES EAUX USÉES

**S**aint-Nazaire Agglomération dispose de réseaux séparés pour les eaux usées et les eaux pluviales. Le réseau d'eaux usées doit rester parfaitement étanche dans le domaine public comme dans le domaine privé. La commune de St-Malo-de-Guersac est marquée par la sensibilité de son territoire au sein du Parc Naturel Régional de Brière. Ainsi le rejet tout ou partie des eaux usées vers le réseau d'eau pluvial provoque une surcharge des ouvrages de transport et de traitement des eaux usées pouvant provoquer des surverses vers le milieu naturel.

Un contrôle des installations privés d'eaux usées et pluviales est en cours depuis la fin de l'année 2024, avec l'entreprise GHP. Les usagers recevront un courrier de l'entreprise mandatée par Saint-Nazaire Agglomération pour une prise de rendez-vous. Seules les habitations en zone d'assainissement collectif sont concernées par cette opération. Ces contrôles sont gratuits pour les usagers.

Les propriétaires recevront un rapport de visite avec un délai pour réaliser les éventuels travaux.

Les rapports conformes ont une validité de 10 ans et pourront être utilisés lors d'une revente.

## CÉRÉMONIE DE REMISE DE CARTE D'ÉLECTEUR



**L**e premier vote est toujours un moment important dans la vie d'un citoyen. Afin de préparer ce moment, la commune de St-Malo-de-Guersac a organisé une cérémonie de remise de carte d'électeur.

À cette cérémonie, sont conviés tous les jeunes ayant eu 18 ans et figurant sur les listes électorales. Elle permet au Maire et au conseil municipal de rencontrer chaque jeune et de les recevoir dans la mairie.

La cérémonie peut avoir lieu tout au long de l'année, en dehors des périodes de campagne électorale pour un scrutin concernant tout ou partie du territoire de la commune. Elle a donc eu lieu cette année avant la campagne des européennes.

Dans son discours, le Maire a pu rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. En outre, comme cette remise concernait la cam-

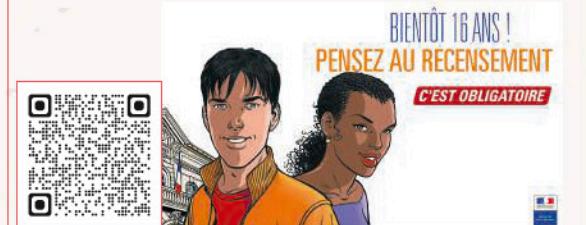
pagne européenne, des documents présentant les instances européennes et la construction de l'Europe leur ont été remis.

Cette cérémonie fut émouvante et solennelle. Quant aux jeunes qui étaient absents, ils ont quand même pu voter aux élections en recevant leur carte par la poste pour le plus grand nombre, ou en se voyant remettre leur carte dans leur bureau de vote.

**Pour rappel**, les jeunes majeurs sont inscrits sur les listes électorales d'office après avoir fait leur recensement citoyen ou après s'être inscrits volontairement.

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. Service-Public.fr vous explique.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.



## CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX HABITANTS

**T**ous les ans, au mois de novembre, nous organisons une cérémonie à destination des nouveaux habitants de la commune.

C'est l'occasion de recevoir en mairie ces nouveaux résidents. Durant cette invitation à échanger, nous leur présentons les différents services de la commune, et sommes à l'écoute de leurs préoccupations.

Cette année, nous avions convié 34 familles à ce temps privilégié, et une dizaine ont répondu à l'appel. Nous souhaitons de nouveau une bonne installation à tous nos nouveaux habitants qui viennent nous enrichir par leur diversité et accompagner le dynamisme de notre commune.

Si vous venez d'arriver sur la commune et que vous n'étiez pas présents à cette cérémonie, n'hésitez pas à vous manifester en mairie. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir l'année prochaine.



## SEMAINE BLEUE

**L**a semaine bleue est un temps fort de la vie des seniors. Sur la commune, cette année, elle s'est déroulée entre le lundi 14 octobre et le vendredi 18 octobre. Durant cette semaine, des animations, festives et de détente furent proposées par le CCAS. Ce fut l'occasion de faire découvrir certaines activités aux seniors de la commune (plus de 65 ans) ou de leur proposer des divertissements.

Ainsi, le film *Louise Violet*, parlant de l'arrivée de l'école obligatoire dans les campagnes, a été projeté gratuitement aux spectateurs seniors

au Ciné-Malouine. Ce sont presque 100 spectateurs qui ont profité du film et du temps d'échange convivial qui a suivi, dans une salle mise à disposition par la paroisse.

Autre temps festif de la semaine : le goûter spectacle du vendredi après-midi, animé cette année par la troupe «L'air du temps» composée en partie d'ar-



tistes malouins. Ce temps a aussi été apprécié par plus de 90 participants.

Entre ces deux temps forts divers ateliers ont été réalisés :

- Un atelier de réalisation de bouquets de fleurs avec une animatrice de Soliae,
- Une séance d'hypnothérapie pour favoriser la relaxation des participants,
- Un atelier pains à farcir «batbout» avec l'aide de Fatima,
- Des pains cuits au feu de bois au four de la Ganache durant toute une matinée,
- Encore une fois des rencontres intergénérationnelles se sont déroulées : autour de la cuisine à l'Espace Enfance, avec la réalisation de plages et la découverte des jeux vidéo à la médiathèque Colette, mais aussi lors de portes ouvertes.

Cette semaine n'aurait pas été possible sans la mobilisation des agents de la commune : service technique, médiathèque, espace enfance, Spot' Jeunes et CCAS que nous remercions, mais aussi les membres de la commission cohésion sociale et solidarité, ainsi que le conseil des sages.

Nous remercions également les artisans et commerçants qui se sont associés à notre semaine bleue à travers leurs prestations de qualité : les saveurs de l'Atlas, la boulangerie Le Fournil de Saint Malo et la superette Coccinelle.

## LES ROUES SOLIDAIRES MALOUINES

**E**nsemble on va plus loin : La solidarité avance à Saint-Malo-de-Guersac

**N**ous évoquions, dans notre dernier magazine, une association citoyenne en gestation, sous l'impulsion du conseil des sages. Cette association a officiellement été créée en 2024, il s'agit des **Roues Solidaires Malouines**.

Son objet est de répondre aux besoins de déplacements des personnes n'ayant pas de moyen de transport sur la commune et pour lesquels les moyens de transports actuels ne sont pas adaptés. En outre, cette association vise, par ce service, à retisser du lien auprès des personnes isolées.

Actuellement elle comprend 60 adhérents parmi lesquels il y a 19 chauffeurs et une trentaine de personnes véhiculées régulièrement. En 2024 ils auront parcouru plus de 2500 km. C'est une réelle réussite.

Si cette vision de la solidarité vous correspond, ou que cela correspond à vos besoins n'hésitez pas à les rejoindre pour faire un bout de chemin avec eux.

Vous pouvez contacter Didier (Le Président) : au 06 15 21 30 49.





## VILLE SAGE

**M**adame Corinne ARZUR, Sage de Couëron et déléguée territoriale de la fédération des Villes et Villages Sages, était présente sur notre commune le mercredi 15 mai afin de remettre le panneau réglementé de la Fédération Française des Sages que nous avons mis à l'entrée de notre commune.

**La Fédération française Villages et Villes Sages a pour vocation:**

- De faire connaître et de promouvoir cette forme de démocratie locale que sont les instances Conseil des Sages,

- D'aider à la mise en place de nouvelles instances, dans le cadre de la Charte,
- De valoriser les réalisations des instances Conseil des Sages.

Une partie du Conseil des Sages était présente ainsi que M. Louis Le Peutrec, M. Le Maire Jean- Michel Crand et M. Poyet-Poulet adjoint à la cohésion sociale lors de cette journée de remise de panneau.

## LES EFFECTIFS DE LA RENTRÉE 2024

**U**ne rentrée scolaire pas comme les autres pour nos petits Malouins!!

Cette année l'école « Geneviève Grattier » a accueilli 320 élèves répartis en 13 classes, un effectif en légère baisse en comparaison de la rentrée dernière (333 en 2023).

Néanmoins cette rentrée n'avait rien d'habituelle!!

C'est sous une pluie battante que les élèves d'élémentaire ont pris possession de leur nouvelle école, un nouvel environnement que les élèves et enseignants se sont très vite appropriés, leur apportant de meilleures conditions de travail dans des classes plus lumineuses et chaleureuses. Toutes les classes sont équipées de TBI (Tableau Blanc Interactif).

Un petit changement également pour les élèves de maternelle qui ont intégré l'ancienne école élémentaire le temps des travaux de réhabilitation au sein de leurs classes.

À la maternelle: l'équipe éducative est complétée de 4 ATSEM titulaires: M<sup>me</sup> Boulay Anita dans la classe des PS/MS A, M<sup>me</sup> Langel Laëtitia dans la classe de MS/GS, M<sup>me</sup> Brieux Béatrice dans la classe de GS, et M<sup>me</sup> Jarnet Babeth dans la classe des PS/MS B.

### Quelques dates à retenir:

- La chorale de l'école qui aura lieu le jeudi 27 mars à 19 h,
- La fête de l'école aura lieu cette année le samedi 28 juin 2025.





<b>Classe de PS/MS A:</b> M <sup>me</sup> JUDIC Catherine Remplacée par M <sup>me</sup> ELIES Anne 29 élèves (17+12)	<b>Classe de PS/MS B:</b> M <sup>me</sup> LEMOINE Mélanie 29 élèves (16+13)	<b>Classe de MS-GS:</b> M <sup>me</sup> SALAUN Mayleen 25 élèves (15+10)	<b>Classe de GS:</b> M <sup>me</sup> LE-SCIELLOUR Sandrine 23 élèves
<b>Classe de CP A:</b> M <sup>me</sup> MOUREAUX Soizick 23 élèves	<b>Classe de CP B:</b> M <sup>me</sup> LAIDIN Caroline 22 élèves	<b>Classe de CP/CE1:</b> M <sup>me</sup> GAVARD Florence 22 élèves (9+13)	<b>Classe de CE1:</b> M <sup>me</sup> VALLEE Sofiane 22 élèves
<b>Classe de CE2:</b> M <sup>me</sup> CASTAING Sarah 23 élèves	<b>Classe de CE2/CM1 A:</b> M. CHARTIER Guillaume 25 élèves (8+17)	<b>Classe de CE2/CM1 B:</b> M. TRONSON Adrien 25 élèves (8+17)	<b>Classe de CM1/CM2 A:</b> M <sup>me</sup> HOMO Hélène 26 élèves (6+20)
<b>Classe de CM1/CM2 B:</b> M <sup>me</sup> HUTEAU Clara 26 élèves (6+20)			

## Lire et faire lire

Sous la houlette de Patricia Giraud 9 bénévoles de la section «lire et faire lire» de l'Amicale Laïque interviennent chaque semaine dans les classes pour partager un temps de lecture avec les élèves.

Un moment très apprécié par les enfants et les enseignants.

Merci à Martine Loyer, Françoise Arnoult, Danièle Audren, Soizick Kergosien, Martine Hedin, Viviane Albert, Maryline Eonnet, Corinne Boropert et Patricia Giraud.

## Les différents temps forts qui ont eu lieu tout au long de l'année scolaire 2023/2024

### Un projet commun: Génération 2024 et les JO de Paris

L'école est labellisée pour 3 ans Génération 2024. Ce label engage l'école dans une démarche de promotion du sport et des valeurs de l'olympisme:

- Adhésion des classes à l'USEP,
- 2 classes ont assisté à un tournoi qualifiant de badminton pour les JO 2024 à Rezé,
- L'Olympiade de l'école qui s'est déroulée le 21 juin est un temps sportif et festif qui a concerné les classes de l'école de la PS au CM2.





## CENTRE DE LOISIRS CHAT MALO

### Effectifs :

Nous avons accueilli en moyenne 38 enfants à la journée sur le centre de loisirs pour l'année 2023/2024.

### Projets :

Cette année 2023/2024 l'Espace Enfance a participé à différents projets :

#### • Projet (re-connexion) :

En lien avec la commune de Saint-Joachim, nous avons organisé un intercentre qui a permis aux enfants de se rencontrer lors d'une journée.

M. Guinée Ricardo intervenant professionnel est intervenu lors des vacances de la Toussaint pour un projet vidéo sur l'impact des écrans dans notre quotidien.

*« Il ne s'agit pas d'interdire les écrans mais de les utiliser raisonnablement ».*

#### • La semaine bleue :

Une rencontre intergénérationnelle a été organisée mercredi 16 octobre avec différents ateliers :

2 Ateliers à l'Espace Enfance, un atelier cuisine accompagné de Fatima des Saveurs de l'Atlas et un atelier jeux de société.

En parallèle, 2 Ateliers à la Médiathèque Colette : un atelier Nintendo Switch et un atelier origami. Nous avons clôturé cet après-midi par un goûter très convivial à l'Espace Enfance.

Plein d'autres projets, sur les temps périscolaires et sur l'accueil de loisirs sont proposés tout au long de l'année par l'équipe d'ani-

mation en offrant des activités variées et stimulantes en dehors des heures de classes. Des moments toujours très appréciés des enfants.

À ne pas oublier: le moment tant attendu des enfants « La Festi'folie » pour clôturer les vacances de l'été, avec au programme structures gonflables, barbes à papa, maquillages...

#### • Les mini-camps :

Cet été 2024 nous avons organisé 5 mini-camps :

- 2x mini-camps à la ferme « Forsdoff » pour les PS. MS. GS., 1 mini-camp à la ferme « Forsdoff » pour les CP. CE1. CE2,
- 2 Mini-camps à Pont-Caffino à Maisdon-sur-sèvre, 1 pour les CP. CE1. CE2 et 1 pour les CM1, CM2.

Les mini-camps sont très appréciés!

Ces activités offrent souvent une excellente opportunité pour les enfants de s'amuser, de découvrir et de passer des moments entre amis.



## PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

**D**ans le cadre du Projet Culturel de Terroir, 7 classes ont participé à des actions culturelles (EAC) financées par Saint-Nazaire Agglo et la municipalité.

Divers projets en lien avec l'écriture, la photo, le cirque, la vidéo ont permis aux enfants de s'ouvrir sur des axes artistiques encore méconnus pour eux :

- Spectacle de magie pour les maternelles et une séance de cinéma pour les élémentaires pour Noël.
- Projet « Re-connexion » avec les écoles et le collège de Saint-Joachim.
- Intervention de l'association « Les mots libres » pour les élèves d'élémentaire pour aborder sous forme de forum-théâtre les questions des violences faites aux enfants et du harcèlement.

À la suite de cette intervention, un temps d'échange avec les familles était proposé.



*La meute d'Emilie, « l'esprit de l'Oiseau ».  
Le 4 avril 2024, randonnée à Saint-malo-de-Guersac*

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

**A** l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, deux ateliers de construction de nichoirs ont été mis en place lors des vacances scolaires avec l'aide de Geneviève, Dominique et Richard du Conseil des Sages et les enfants du centre de loisirs.

Au programme, prendre les mesures pour l'assemblage des pièces de bois, clouer, visser, poncer et peindre.



Merci à Richard du Conseil des sages notre chef de chantier car sans lui nos nichoirs ne seraient pas aussi beaux!!

De beaux moments de partages!!

Prochaine étape pour le CMJ, trouver les emplacements des nichoirs sur la commune.



## RESTAURANT SCOLAIRE

**A** la rentrée 2024-2025, les élèves du primaire ont découvert leur nouveau self dont la mise en place a été effectuée durant l'été.

La pause déjeuner se déroule désormais dans le calme avec beaucoup moins d'agitation tout en favorisant l'autonomie des enfants.

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial un travail a été fait avec le CPIE Loire Océane dans la démarche «Mon Restau Responsable» afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et l'éducation à une alimentation durable.

Plusieurs engagements ont été pris lors de la restitution :

- Favoriser le «fait maison»,



- Réaliser de nouvelles recettes,
- Suivi de la loi Egalim,
- Structurer des animations autour du goût,
- Travailler avec les acteurs du territoire,
- Proposer des assiettes petites et grandes faim pour limiter le gaspillage.

## SPOT'JEUNES

**C**ette année, le Spot'Jeunes a accueilli 72 jeunes. Ils sont acteurs de leurs loisirs en participant à la création des programmes d'activités, en donnant leurs avis, en bricolant pour améliorer le local.

Dans la même dynamique, un groupe de 12 lycéens et collégiens ont construit leur séjour tout au long de l'année. Les jeunes étaient présents à différents événements locaux pour participer à son financement: Le marché de Noël 2023, le Bal de promo du Collège René Char, la LPU Jam et la fête de la Musique. Puis ils ont pu en profiter du fruit de leurs efforts en partant 11 jours à



Barcelone, avec au programme plage, piscine, finale de l'Euro de Football en immersion dans une famille espagnole, visite du Park Güell, de la Casa Batlló et de Barcelone.

## UNE NAISSANCE - UN LIVRE

**A**vant même de parler ou de lire, les bébés aiment beaucoup les livres!

Ils adorent tourner les pages, les toucher, les mordiller et s'émerveiller devant les images. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant.

C'est donc pour cette raison et également pour souhaiter la bienvenue aux bébés malouins que depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2024, la municipalité leur offre un livre.



11 bébés ont déjà bénéficié de ce cadeau, d'autres n'ont pas encore franchi le cap d'aller le réclamer à la médiathèque. Il n'est jamais trop tard.

Nous souhaitons donc la bienvenue à tous les bébés malouins de 2024 et félicitations aux heureux parents.

Nous avons hâte de gâter, maintenant, les nouveaux-nés de 2025.



Le Maire, les membres du Conseil Municipal de Saint Malo de Guersac souhaitent la bienvenue à Milan et vous adressent leurs félicitations.

A cette occasion, nous avons le plaisir d'offrir à votre enfant un livre. Vous pouvez venir le retirer, à la médiathèque Colette, aux horaires d'ouverture.

## PRINTEMPS DES ARTISTES

**L**e Printemps des Artistes s'est déroulé cette année le 5 mai 2024.

Les artistes ont exposé à l'intérieur de la mairie.

Ce lieu de rencontre insolite entre artistes et public, était un beau mélange de styles, de sujets et de matières. Nous avons accueilli près de 16 artistes, peintres, photographes, sculpteurs, plasticiens...

Les propositions artistiques étaient très diverses et les visiteurs ravis de découvrir tant d'artistes locaux.

### Les artistes présents :

- Pascal Celton (peinture),
- Coralie Fournier (photos),
- Danielle Bazin (peinture),
- Mikaël LIMOUZIN (peinture),
- Dominique METAYER (peinture huile et acrylique, pastel),
- Corinne MALGOGNE (dessins humoristiques à l'encre de chine...),
- Roger Halgand (sculpture bois),
- Rémy Breneau (Sneck) (dessins humoristiques),
- Dan RETAILLEAU (marqueterie),
- Mikael LEVY (peinture),
- Jocelyne BIBLOQUE (peinture),
- Fabienne BAUBE (peinture),

- Monique BIRGAND (peinture),
- Dominique HALGAND (peinture),
- Jean-Luc DRONEAU (peinture),
- Viviane LOPEZ (peinture).

Un grand bravo et merci à tous ces artistes pour leurs présence en espérant les revoir à une prochaine exposition.

### LE PRINTEMPS DES ARTISTES

ST MALO DE GUERSAC 05 MAI 2024



## PROJET CULTUREL: LA NAPPE

**L**e projet culturel «La Nappe» mis en œuvre dans le cadre du «Projet Culturel de Territoire» de Saint-Nazaire Agglomération, avec le soutien technique et financier du Département et de l'État - Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire (DRAC) s'est conclu sur le site de Rozé le 16 juin.

Ce projet s'est installé pour cinq mois de résidence artistique sur le territoire de Saint-Nazaire agglomération. Riche et complexe à la fois, celui-ci a été un terrain d'expérimentation autour de la conception et réalisation d'une (ou plusieurs) nappe collaborative.

Ancrée au local, tant dans les matériaux qui la composent, les mains qui la fabriquent, que les recettes simples et gourmandes qui y seront dégustées, «La Nappe» est une occasion de rencontres et de partages.

Les mains des membres de l'association du «four de la Ganache» ont participé à ce projet en pétrissant la pâte à pain. Ils ont ensuite pu déguster le pain avec le gwell à la menthe et le tartiner avec du beurre fumé à la motte;

**Étendre une nappe, c'est se créer un espace, c'est un acte d'appropriation, une invitation à se réunir.**



## LE CYANOTYPE: EXPOSITION

Dans le cadre de son Programme Culturel de Territoire (PCT), l'Agglomération de Saint-Nazaire a engagé, sur les années 2022, 2023 et 2024, le projet «Terres bleues - Carnet de voyages». Le but étant de faire découvrir, le milieu naturel, du lieu de vie des élèves de grande section d'écoles établies sur chacune des communes du territoire. Ce travail a fait l'objet de la création d'un carnet de voyage selon le procédé de photographie inventé en 1842: **le cyanotype**.

Ces carnets de voyages (offerts aux élèves) sont disponibles également à la médiathèque Colette.

Cette double dimension, pédagogique et artistique, a inspiré la SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, et l'a incité à suggérer la programmation d'expositions temporaires, en plein-air.

Après quelques échanges avec les Maires et élus des communes, l'idée a été validée d'un intérêt pour la mise en œuvre de ces expositions de carnet de voyage selon le procédé **cyanotype**, dans les communes volontaires, au cours de l'année 2024.

Saint-Malo-de-Guersac a donc souhaité accueillir cette exposition qui est, pour l'instant, située en cœur de bourg mais qui voyagera cet été et s'établira sur le site de Rozé.

L'exposition comprend un corpus de vingt-et-un panneaux issus de la diversité des productions des classes de chaque commune de l'agglomération.



## FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la Musique s'est déroulée le vendredi 14 juin sur la zone festive de Saint-Joachim.

Nous avons souhaité perdurer le partenariat avec la mairie de Saint-Joachim puisque l'année passée nous les avions accueillis sur le site de Rozé.

La météo n'a pas été de notre côté et il y a eu très peu de spectateurs.



Nous voulons donc vraiment remercier ceux qui se sont déplacés et **Un Grand Merci** surtout aux 3 groupes qui ont bravé la météo défavorable : Pat et les Pies ; To Be Nominated et Schaff ainsi qu'à la fanfare de la Bande Eolas et l'école de danse de Saint-Joachim.

Merci également aux associations qui ont tenu le bar lors de cette soirée et aux deux structures jeunesse de St-Malo et St-Joachim.



## ACTUALITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE COLETTE

**D**epuis décembre 2023 la médiathèque Colette fait partie du réseau des médiathèques de Saint-Nazaire Agglo. Avec 1 seule carte vous pouvez emprunter dans les 10 médiathèques et accéder à des ressources numériques (livre, cours de formation, film, presse). Le réseau est gratuit pour tous sur 8 médiathèques.

### La médiathèque Colette en 2024

- Depuis janvier 2024, la commune s'engage pour la lecture auprès des tout-petits en offrant un livre à chaque naissance, 11 bébés en ont bénéficié, rendez-vous à la médiathèque pour retirer votre exemplaire.
- En avril Serge et Monique Graneau ont partagé le temps d'une soirée leur périple à vélo de Saint-Malo de Guersac à la mer Noire, un beau moment convivial d'exploration des voies cyclables en Europe.
- Cet été encore la médiathèque s'est installée sur le site de la porte de Rozé pour une après-midi de lecture et un spectacle familial désopilant: la Pire pirate de tout l'étang.



À l'automne nous avons lancé les prix littéraires: BD jeunesse, BD adulte et roman; des sélections en partenariat avec les médiathèques du réseau pour découvrir des auteurs et des univers graphiques.

- En octobre les seniors étaient à l'honneur lors de la semaine bleue pour des activités intergénérationnelles avec le centre de loisirs.
- En novembre des enfants du RPE et les 2 classes PS-MS ont participé à un atelier pieuvre avec l'autrice-illustratrice Olivia Cosneau.

Toujours en novembre, des ados et des adultes ont réalisé des cosmétiques au cours d'un atelier «zéro déchet» proposé par Saint-Nazaire Agglo et se sont initiés à la photo de rue.

### La médiathèque Colette et le Relais Petite Enfance

S'associent toute l'année pour ouvrir des livres avec les tout-petits. Nous organisons un prix Grandir en Livre en partenariat avec les assistantes maternelles. L'occasion de faire découvrir aux enfants 5 albums d'univers différents, cette année Grand vent d'Amélie Fontaine est le gagnant.

1 vendredi par mois nous lisons des histoires aux 0-3 ans et au printemps nous exposons les travaux réalisés au cours de l'année.



### À venir en 2025

Nous organiserons en janvier un atelier de dessin de BD, puis en mars des ateliers de découverte du métier de pigiste et de dessinateur de presse dans le cadre d'une résidence de journaliste avec Saint-Nazaire Agglo.

À partir du mois de février venez découvrir l'exposition de l'artiste Marcoleptique qui peint à partir de cartes nouvelles et anciennes.

En mai et juin nous exposerons les travaux des enfants du Relais Petite Enfance puis ceux des élèves.

### Toute l'année

Nous accueillons les classes et les enfants du centre de loisirs. Nous proposons à tous les publics des lectures, des ateliers, des accompagnements



numériques, des nouveautés romans, BD, documentaires pour tous les âges et tous les goûts.

Retrouvez toute notre programmation et notre catalogue sur le site:

<https://mediatheques.saintnazaireagglo.fr/>

### Projet artistique et culturel

Natacha Mattenet, conteuse, et les élèves de maternelle (classes de MS et GS/MS) de l'école Geneviève Grattier ont investi la médiathèque Colette en cette fin d'année.

Grâce à leur projet de réalisation de Kamishibaï (théâtre de papier), qui entre dans le cadre du Projet Culturel de Territoire (PCT) et de l'Education Artistique et Culturelle (EAC), les enfants ont abordé les notions de narration, d'illustration, de couleurs, d'histoires, de personnages, de lieux et même de mise en scène. Un très chouette moment où tout le monde s'est amusé.



## NOËL EN FÊTE DU 14 DÉCEMBRE

**O**n estime cette année, que plus de 4000 personnes sont venues découvrir notre marché de Noël. Nous sommes tellement fiers et heureux de vous accueillir. Ce moment reste vraiment un évènement marquant sur la commune.

La diversité des exposants, permet de proposer toujours un marché de Noël varié avec des produits de qualité.

La visite de la crèche a été, encore une fois, très apprécié, merci aux bénévoles.

Nous avons eu la chance d'accueillir *la Cie La Loco Live* qui a proposé 3 magnifiques déambulations avec La Locomotive de Noël. Les spectateurs ont adoré.

Merci également aux *Manèges de l'Étoile* qui ont assuré comme des pros toute l'après-midi avec les enfants.

Les petits loulous ont eu la chance, également, de repartir avec leur photo offerte par *L'atelier d'Iseult Photographe*. Nous la remercions, encore, pour ce geste commercial. Cette année, grâce au Ciné Malouine, il a été proposé deux séances de cinéma pour « Vaïana 2 » le samedi après-midi, puis le film « En fanfare » a été projeté le soir précédent à 20 h 00 par un concert de *La Bande d'Eolas*.

## DE NOMBREUX MERCI À :

- L'association Festi Malo pour sa présence, le matin, à la médiathèque,
- L'association du FCB et du Volant Guersacais,
- L'association La Malouine,
- L'association des PLU,
- L'association du Cyclo Club,
- L'association du Pas de St Malo,
- L'association des Pistons de Morta,
- L'association Errand Son et Maxime (brasero),
- La Fanfare de la Bande Eolas,
- L'association Ouest Radio Assistance,
- Audrey pour ses balades en calèches,
- À toutes les personnes (les agents des services techniques, les élus, les membres des associations diverses etc.) qui étaient dès 6 h du matin au montage et jusqu'à minuit au démontage,
- Et évidemment à notre Père Noël et son lutin distributeur de bonbons.

Sans tous ses gens, rien ne serait possible, donc MERCI infiniment et à l'année prochaine.



## REMISE DES RÉCOMPENSES CONCOURS DE DESSINS DE NOËL 2023

Nous avons tenu à remercier et féliciter les enfants qui, encore une fois, n'ont pas compté leurs heures pour confectionner de magnifiques dessins de Noël.

- Gagnant de la catégorie 5 ans : Domingos Daricafin
- Gagnant de la catégorie 6-7 ans : Louise Migliore
- Gagnant de la catégorie 8-9 ans : Elie Février
- Gagnant de la catégorie 10 ans et + : Da Costa Sinaïda

C'est toujours un bonheur de les recevoir et de les récompenser.

Merci et bravo à tous les enfants !





## LE GRAND 8 / CONCERT PLEIN AIR

«Le Grand 8» était de nouveau présent sur notre commune cette année, sous la halle de Rozé.

Estival et itinérant, Le Grand 8 nous emmène dans 8 villes du Parc de Brière. Un parcours parsemé de blues n' folk, rock, pop, chansons...

Les artistes invitent les spectateurs dans des lieux bucoliques ou atypiques, pour des concerts intimes en plein air.

Un grand merci au VIP pour cette programmation de fin de saison, ce rendez-vous est de plus en plus attendu et apprécié.

C'est le groupe Djusu que nous avons accueilli le dimanche 23 juin, un vrai rendez-vous musical ensoleillé qui a ravi les personnes présentes.

Rendez-vous l'année prochaine évidemment.



## LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations a eu lieu 31 août 2024 cette année.

Le forum des associations est une occasion unique de découvrir la diversité des associations présentes sur la commune.

Le forum c'est LE rendez-vous de la rentrée!

Du football au tennis de table en passant par le volley ou le basket, des sports de combat aux activités de détente et de bien-être, de la randonnée (pédestre ou cycliste) à la pétanque et aux palets, de la musique à l'animation de la commune, ce sont plus de 40 associations qui vous proposent des activités culturelles, sportives et de détente tout au long de l'année.

**3 bonnes raisons de venir au forum des associations :**

- Trouver une association qui vous correspond : sport, culture, environnement, entraide sociale, etc.

- Rencontrer et échanger avec des passionnés, des bénévoles dévoués et des membres actifs.

- Participer au dynamisme de la commune en rejoignant une association : apporter vos compétences, vos idées et votre énergie pour soutenir des causes qui vous tiennent à cœur.

Le forum des associations est un événement incontournable pour tous ceux qui souhaitent s'impliquer, se connecter avec la communauté locale et contribuer positivement à la vie associative. Ne manquez pas cette opportunité enrichissante !

*Scanner ce QR code et retrouver l'annuaire des associations :*



## 20 ANS DES PLU (LES PELLES USÉES)

Le samedi 8 juin dernier l'association LPU a fêté son 20<sup>e</sup> anniversaire.

Cette journée était dédiée à la culture urbaine : sports urbains, pratiques culturelles et artistiques, mettant à l'honneur ce phénomène tendance actuel.

L'association organise chaque année un événement dédié à la pratique du BMX. C'est ce que l'on appelle une «JAM» chez les initiés.

Ce rassemblement a vu sa popularité croître au fil des années, impliquant d'autres associations locales et diversifiant les activités proposées, devenant ainsi un événement incontournable de la région.

Jeunes et moins jeunes, adeptes ou non, spectateurs ou acteurs, se sont retrouvés en



toute convivialité autour d'animations, de découvertes, de spectacles et de cascades... en accès libre et gratuit.

Crée en 2004, l'association des Pelles Usées ou communément appelée LPU regroupe des riders BMX et MTB (sport cycliste qui se pratique sur une piste en terre ou sur des rampes dans le but d'effectuer sauts et figures en tous genres...).

Une vingtaine de membres de tous âges compose l'association, du niveau débutant à confirmé. Les entraînements sont principalement les samedis.

Contact : 06 17 10 62 35



## CHALLENGE DÉPARTEMENTAL HANDISPORTS

Le mercredi 27 mars dernier avaient lieu les paramultijeu / challenge interstructures.

Le Comité Départemental Handisport 44 a organisé, en collaboration avec les éducateurs sportifs du département et la commune, la 7<sup>e</sup> édition du challenge Départemental Inter-structures de Loire-Atlantique.

Cet événement a lieu désormais tous les ans sur notre commune car les équipements sportifs sont adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Le tournoi était ouvert à toutes les personnes en situation de handicap physique, visuel ou auditif quelque soit le niveau du handicap, évoluant au sein des structures spécialisées du département.

Le but est de permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir et de se formaliser aux valeurs sportives telles que le dépassement de soi, le fair-play, la convivialité ainsi que l'esprit d'équipe.

Une belle journée pour la centaine de participants des 17 équipes engagées sur ce challenge multisport.



## ANNIVERSAIRE DES MARINIERS DE BRIÈRE

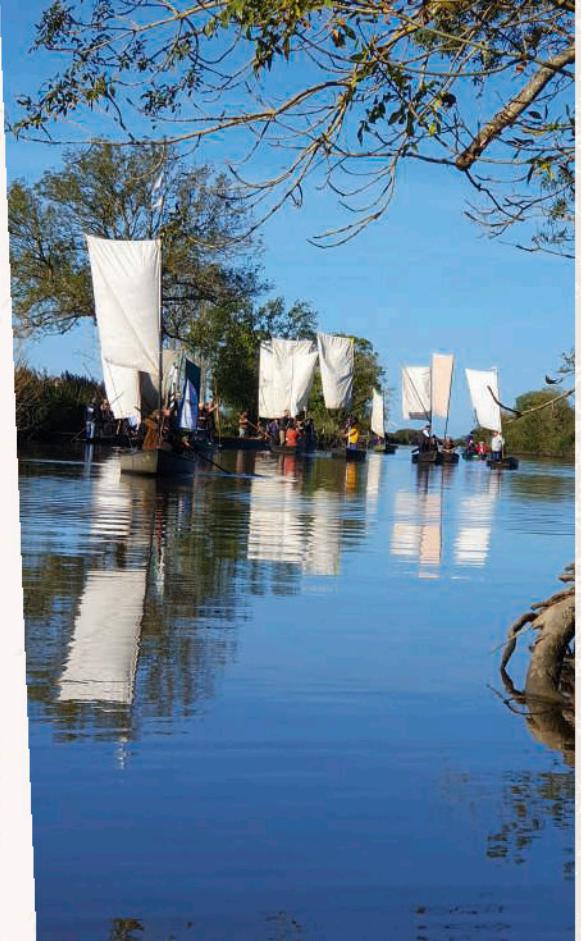
L'association des mariniers de Brière et du Brivet, créée en 2004, par une bande de copains amoureux de la Brière, soucieux de préserver la navigation et batellerie traditionnelle avec l'utilisation de la perche et de la voile appelée trinquette, a souhaité reproduire à l'identique un grand chaland appelé Blin.

Ce fut avec un temps exceptionnel que l'association Les Mariniers de Brière et du Brivet a fêté dignement ses 20 ans. La diversité des prestations a enchanté un public venu nombreux.

Le défilé, sur le canal de Rozé, des trinquettes et des chalands venus de toute la Brière derrière le blin «Caté ma» des mariniers au son des veuzes des veuzous de la presqu'île fut particulièrement apprécié.

Le Caté Ma, un grand chaland de 8,23 m, construit par l'association des Mariniers de Brière et du Brivet, il y a vingt ans, avait besoin d'une réfection complète. Après plus de 1000 heures de travail, le chaland a de nouveau les pieds dans l'eau.

Contact : 06 37 47 96 48



25



## LE MOT DE LA MINORITÉ

Les événements internationaux tels que la guerre en Ukraine et dans plusieurs pays d'Afrique, le conflit Israélo-palestinien, l'élection de Donald Trump.

Les problèmes climatiques (inondations, tempêtes, sécheresse, incendies, etc.).

Les conflits sociaux en France pour défendre le pouvoir d'achat et le droit de vivre dignement (agriculteurs, éleveurs, retraités, personnel des hôpitaux, l'éducation nationale, la culture, les Ehpad, la petite enfance, le harcèlement, etc.).

Les coupes budgétaires annoncées par le gouvernement dont chaque commune va faire les frais.

Comment les petites communes comme la nôtre vont-elles pouvoir réaliser les travaux nécessaires au bien-être de leurs concitoyens.

Nous, élus et extra-municipaux de la liste «Avec vous changeons d'air» nous continuerons notre implication pour le bon fonctionnement de notre commune.

Malgré tout restons positifs.

**Nous vous souhaitons de tout cœur une bonne année 2025 à vous et à vos proches.**

Les élus : Yvon VINCE, Manuella SABLE, Philippe HALGAND

## NAISSANCES

· MAHÉ Andreas	12/12/2023
· LANGE Oscar	13/01/2024
· BORDAGARAY Peyo	22/01/2024
· VIGNER Cézanne	30/01/2024
· EYOUM CERTAIN Sôa	05/02/2024
· NICOLAS Lucrecia	02/03/2024
· MEHAIS Nahil	24/03/2024
· AUDIGER Milan	27/03/2024
· HALGAND Oziel	28/04/2024
· CABEZAS CHARTIER Maxime	01/05/2024
· ALLIO Romy	28/05/2024
· FOUASSON Liam	01/06/2024
· MANCION Lucy	22/06/2024
· ECHARDOUR Marceau	29/06/2024
· MASSON Alyssa	10/07/2024
· ROHRIG Eléa	19/07/2024
· RENAUD Léonie	09/09/2024
· LE CANDERFF Timéo	22/09/2024
· BAC BEAUCHET Théo	23/09/2024
· HALGAND Théa	24/09/2024
· AVRONS CENDRIER Jayden	24/09/2024
· CHEVALIER Camille	22/10/2024
· LE NORMAND Yvon	19/11/2024
· COLOMBEL Priya	26/11/2024

**Nous avons des avis de naissance dont les parents ne souhaitent pas la publication dans la presse.**

## PACS

· Nicolas PELÉ & Bérangère BRIAND	16/02/2024
· Antoine LACOURPAILLE & Charlotte MARCHAND	04/03/2024
· Adrien RENAUD & Amélie JACQUIM	25/05/2024
· Andy FOUCHER & Clara MORAL	25/07/2024

## DÉCÈS

· LE GUNEHEC Jean	29/12/2023
· CASTRO Eric	07/01/2024
· FILLONNEAU Rémy	07/02/2024
· GUYOT Nicole, veuve NIGET	14/02/2024
· MAHÉ Daniel	15/02/2024
· PURENNÉ Marie-Claire, épouse PENNAMEN	21/02/2024
· BESNIER Jean	21/03/2024
· MAHÉ Marie, veuve LE GUNEHEC	21/03/2024
· MONNERAIS Bernard	26/03/2024
· GARNIER André	23/04/2024
· BOULAY Bruno	28/05/2024
· BERNARD Jean-Marie	10/06/2024
· VINCE Martiale, veuve MOYON	19/06/2024
· FOURE Jean-Yves	12/07/2024

## PARRAINAGES CIVILS

· KLITSCH Lucas	27/04/2024
· OLLIVAUD Romane	01/06/2024
· JEZEQUEL-SALUDEN Nalya	08/06/2024
· JEZEQUEL-SALUDEN Ella	08/06/2024
· JEZEQUEL-SALUDEN Ava	08/06/2024
· DEBRIL-LEDUC Capucine	15/06/2024
· JGUIHAL Soann	20/07/2024
· FERRANDO Lenny	24/08/2024
· JEGO Paul	31/08/2024
· DANIEL Logan	23/11/2024



## MARIAGES

· M. Jean-Marc TRANCHANT & Mme Stéphanie VEILLAUD	27/04/2024
· M. Anthony MACE & Mme Stéphanie OILLIC	27/04/2024
· M. Rudy MOUILLOIR & Mme Christelle FORT	18/05/2024
· M. Jérémie JOUY & Mme Angélique LEROCH	28/06/2024
· M. Yannick PIEL & Mme Séverine FOUCault	29/06/2024
· M. Kévin BODO & Mme Guénola JONQUARD	13/07/2024
· M. Bernard JOUAN & Mme Sabrina LEPRINCE	03/08/2024
· M. Pascal JOBERT & Mme Emilie DANO	03/08/2024

· PAGENOT Bernadette, épouse LANGLOIS	15/07/2024
· TURCAUD Antoinette, veuve RENNETEAU	19/07/2024
· LE PORT Yann	08/08/2024
· GEFFRAY David	10/08/2024
· GUIGAND Josiane, épouse RIOT	30/08/2024
· RABIER Magali	20/09/2024
· DAVID Sandy	02/10/2024
· FORT Eric	05/10/2024
· BRETON Guy	09/10/2024
· MAHE Huguette, épouse PEZERON	15/10/2024
· DELAUNAY Rose, épouse JOSSELIN	03/11/2024
· JEGO Didier	25/11/2024

## RESTONS EN CONTACT

### MAIRIE DE SAINT-MALO-DE-GUERSAC

12 rue Aristide Briand  
 44550 Saint-Malo-de-Guersac  
 Tél. 02 40 91 16 94  
 mairie@saintmalodeguersac.fr  
 www.saintmalodeguersac.fr

#### Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi, vendredi:  
 9 h 00-12 h 00 / 14 h 00-17 h 00  
 Jeudi: 14 h 00-17 h 00  
 Samedi: 9 h 00-12 h 00

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

49 rue Alfred Mahé  
 Tél. 02 40 91 19 00

#### Horaires d'ouverture:

Lundi: Fermée  
 Mardi, jeudi, samedi: 8 h 30-11 h 30  
 Mercredi, vendredi:  
 8 h 30-11 h 30 / 14 h 00 - 17 h 00

### GROUPE SCOLAIRE GENEVIÈVE GRATTIER

8 rue Jean Macé  
 Tél. 07 72 21 39 49 / 02 40 91 10 23

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Espace Enfance Chat Malo  
 3 place de l'église  
 Tél. 02 51 75 70 85

#### Horaires d'ouverture:

Le matin: les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 15 à 8 h 40.  
 Le soir: les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 25 à 18 h 30.  
 Le mercredi: accueil à la journée ou la demi-journée entre 7 h 15 et 18 h 30.

### ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

Espace Enfance Chat Malo  
 3 place de l'église  
 Tél. 02 51 75 70 85

### SPOT' JEUNES

Maison des associations  
 53 rue Aristide Briand  
 Tél. 02 40 53 96 12 / 07 86 78 05 13

#### Horaires d'ouverture période scolaire:

Mercredi et samedi de 14 h 00 à 18 h 30.  
 Vendredi soir: de 16 h 30 à 18 h 30  
 Ouverture à la semaine lors des vacances scolaires.

### MÉDIATHÈQUE COLETTE

1 rue Jean Macé  
 Tél. 02 40 91 10 21  
 mediatheque@saintmalodeguersac.fr  
<https://mediatheques.saintnazaireagglo.fr>

#### Horaires d'ouverture:

Mardi 16 h 00 / 18 h 30  
 Mercredi 10 h 00-12 h 30 / 14 h 00-18 h 30  
 Vendredi 16 h 00-18 h 30  
 Samedi 10 h 00-12 h 30 / 14 h 00-17 h 00

### CIMETIÈRE

Horaires d'ouverture:  
 8 h 00-19 h 00

### BELVÉDÈRE - PORT DE ROZÉ

Ouvert 24h/24 et 7/7

### DÉCHETTERIE ZAC DU PRÉ MALOU

Rue Marcel Paul  
 Tél. 02 40 53 48 70

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Lundi: 13 h 30-19 h 00  
 Du mardi au vendredi:  
 10 h 00-12 h 30 / 13 h 30-19 h 00  
 Samedi:  
 9 h 00-12 h 30 / 13 h 30-19 h 00

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Lundi: 13 h 30-18 h 00  
 Du mardi au vendredi:  
 10 h 00-12 h 30 / 13 h 30-18 h  
 Samedi:  
 9 h 00-12 h 30 / 13 h 30-18 h 00

## NUMÉROS UTILES

**Samu** 15

**Pompiers** 18

**Police** 17

**N° Européen** 112

**N° Tél. d'astreinte des élus:**  
 06 79 23 00 06

**Gendarmerie de Montoir de Bretagne**  
 Tél. 02 40 45 50 17

**SOS Médecin**  
 Tél. 08 26 46 44 44

**Urgences Cité Sanitaire**  
 Tél. 02 72 27 80 00

## AU PROGRAMME DES 100 ANS DE SAINT-MALO-DE-GUERSAC

Dans le cadre **du centenaire, qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 4 septembre 2025 dans le centre bourg et les 5 et 6 septembre sur le site de Rozé**, de nombreuses animations avec pour fil rouge « Sur Un Air de Guinguette » vont vous être proposées.



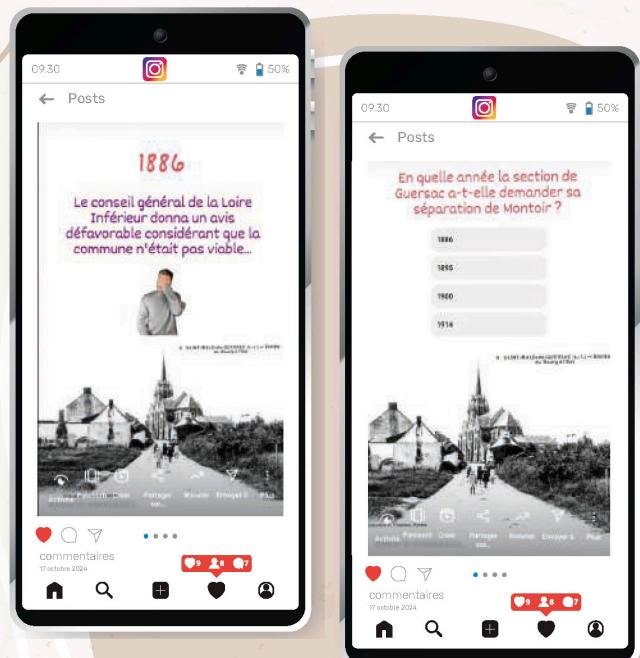
### Exposition d'œuvres d'art :

Pour mettre à l'honneur les habitants malouins d'hier et d'aujourd'hui, nous souhaitons organiser une exposition d'œuvres d'art (sculptures, dessins, peintures, photographies) sur une journée : **le mercredi 3 septembre 2025**.

Pour cela, nous sommes à la recherche d'œuvres d'artistes malouins vivants ou disparus et qui accepteraient d'exposer leurs réalisations.

Nous vous remercions de vous faire connaître jusqu'à fin avril soit :

- À la mairie aux jours et heures d'ouverture,
- Par mail : [evenementsetjeux@saintmalodeguersac.fr](mailto:evenementsetjeux@saintmalodeguersac.fr)



En attendant ses festivités et pour tester vos connaissances sur l'histoire de notre commune, vous pouvez participer à notre quiz sur le compte **Instagram saintmalodeguersacofficiel** qui sera régulièrement actualisé.